



LIGUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

SOURIRE GAGNANT 2027

Cahier des charges



LIGUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

PRÉSENTATION

DESCRIPTIF :

La 2^{ème} édition du circuit « Sourire Gagnant est lancée. C'est un circuit de tournois/animations de tennis santé non homologués, initié par la Ligue de Tennis de Bourgogne-Franche-Comté, destiné à encourager une **pratique du tennis conviviale, inclusive et adaptée**, dans une logique de **bien-être et de santé**.

Ce projet est **ouvert à tous les clubs de la région, ayant un enseignant professionnel**, souhaitant proposer une nouvelle forme de compétition, accessible et sans pression de classement, favorisant avant tout le **plaisir de jouer, la rencontre et le partage**.

CANDIDATURES :

Les candidatures des clubs organisateurs doivent être transmises à la Ligue afin de valider la date. La Ligue est garante du respect du cahier des charges par ses clubs organisateurs. Les clubs organisateurs s'engagent à respecter ce cahier des charges de ce circuit.

Les clubs ont jusqu'au 21 septembre 2026 pour candidater sur la période du 18 octobre 2026 au 30 juin 2027.

OBJECTIFS DU CIRCUIT

- Offrir une **compétition accessible** aux licenciés "tennis santé" (ou en démarche de reprise d'activité physique).
- **Réduire au maximum les contraintes d'organisation** pour les clubs.
- **Favoriser la convivialité, l'inclusion et le plaisir de jeu**, plutôt que la performance.
- **Dynamiser l'activité des clubs** autour d'un projet porteur de valeurs positives.

PARTICIPATION DES JOUEURS ET DES JOUEUSES :

Ces tournois sont réservés principalement aux licenciés tennis santé mais peuvent être également ouvert à d'autres joueurs. Le but étant de favoriser l'inclusion des joueurs tennis santé au sein du club.



ROLE ET ENGAGEMENT DES CLUBS ORGANISATEURS

Les clubs souhaitant intégrer le circuit "Sourire Gagnant" s'engagent à :

- **Organiser un tournoi selon leurs propres modalités**, en cohérence avec les principes du tennis santé (format court, mixité, souplesse des règles, accessibilité...).
- **Créer une ambiance bienveillante et inclusive** le jour de l'événement (accueil, échanges, collation partagée, animations...).
- **Accueillir les participants dans un esprit d'ouverture**, quelles que soient leurs conditions physiques, leur âge ou leur niveau.
- **Promouvoir l'étape du circuit localement** (site du club, réseaux sociaux, partenaires locaux).
- **Remonter les données de participation** à la Ligue à des fins de valorisation et de suivi.

MODALITES PRATIQUES

- Les tournois peuvent être organisés **du 18/10/26 au 30/06/27** à des dates librement choisies par les clubs.
- **Chaque participant doit détenir une licence 2027.**
- Les inscriptions sont ouvertes à tout licencié FFT identifié dans une démarche de tennis santé.
- Aucune contrainte sportive est imposée (format de match, dimension des terrains, taille des raquettes, rotation...).

ENGAGEMENT DE LA LIGUE DE TENNIS

La Ligue s'engage à :

- **Coordonner le circuit régional "Sourire Gagnant"** et accompagner les clubs dans leur mise en œuvre.
- **Assurer la communication globale du projet** (site de la Ligue, newsletter, FFT...).
- **Fournir des supports de communication** et un kit de goodies aux clubs participants (40 goodies maximum par club).
- **Valoriser les clubs impliqués** via ses canaux officiels et lors d'événements régionaux.
- **Mettre à disposition un référent régional** pour répondre aux questions et assurer un suivi régulier.

CONCLUSION

Le circuit "**Sourire Gagnant**" représente une **opportunité forte pour les clubs** de s'inscrire dans une dynamique innovante, conviviale et inclusive, tout en valorisant la **santé et le bien-être par la pratique du tennis**.

Les clubs intéressés sont invités à contacter la Ligue pour intégrer le programme et recevoir leur **kit de lancement**.